RELATION DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE AVEC LES TERRITOIRES EXTÉRIEURS ET ACCESSIBILITÉ PAR LES RÉSEAUX

De quoi parlons-nous ?

Grâce à son portefeuille d'activités économiques avantageux, l'aire métropolitaine de Toulouse entretient de nombreux échanges économiques.
Ces échanges se font avec des partenaires français, européens et mondiaux dans des domaines variés comme l'aéronautique, l'agriculture et la santé. Ces flux ont des retombées sur l'aire métropolitaine et influencent l'aménagement économique des différents espaces qui la composent.
Ce positionnement met en jeu plusieurs concepts : attractivité, souveraineté, délocalisation et réindustrialisation.
Ces stratégies sont adoptées face à la circulation des entreprises, des marchandises, des capitaux et des informations entre Toulouse et le reste du monde.

HISTORIQUE

L'accélération de la mondialisation après la Seconde Guerre mondiale a été facilitée par l'amélioration des moyens de transport des personnes, des marchandises et des informations. Les entreprises recherchent en permanence des avantages comparatifs entre territoires pour produire à moindre coût. Cela a entraîné plusieurs vagues de délocalisation vers des pays en développement.
Ce mouvement touche principalement les productions industrielles à faible valeur ajoutée, où le facteur «main-d'œuvre» est prépondérant dans le coût de production. Le grand bassin toulousain est diversement affecté par ce phénomène, selon le portefeuille d'activités des différents territoires qui le composent.

Alors que l'agglomération toulousaine est relativement préservée grâce à sa spécialisation dans l'aéronautique et le spatial et, plus largement, dans des secteurs économiques à forte valeur ajoutée et à haute intensité technologique, des territoires avec de longues traditions industrielles, ont subi de fortes dépréciations de leur appareil productif entraînant de nombreuses fermetures et délocalisations.
Le pôle d'emploi toulousain a profité d'une belle dynamique grâce à son positionnement économique sur quelques secteurs porteurs qui a occasionné une très forte croissance de l'emploi. A ce titre, cela en fait un des principaux territoires exportateurs français à l'international. Ce mouvement est caractéristique

du phénomène de métropolisation qui a marqué l'Hexagone depuis les Trente Glorieuses. De plus, la présence de grands centres de recherche publics et privés, aide à mettre en valeur ce territoire et à consolider sa position à l'international.
A l'inverse, beaucoup de villes moyennes ont connu des situations moins favorables, en particulier à la suite de la crise économique de 2008 qui a marqué la dernière vague importante de fermetures d'usines pour les raisons évoquées plus haut. Ces territoires sont aujourd'hui majoritairement tournés vers une économie présentielle et subissent beaucoup moins les effets de la mondialisation. Il demeure parfois des productions manufacturées significatives positionnées sur des marchés de niche ou profitant d'un héritage industriel. Elles soumettent ces territoires aux aléas de la conjoncture économique mondiale et les obligent à développer des stratégies économiques pour maintenir leur compétitivité et leur attractivité.
Le secteur agricole n'échappe pas à une recomposition importante pour s'adapter aux enjeux contemporains (protection de l'environnement, décarbonation de la filière et de sa logistique, ...) et à la concurrence d'autres marchés. Ce mouvement fait émerger les enjeux de souveraineté alimentaire et de circuits-courts.

SITUATION ACTUELLE

L'aire métropolitaine de Toulouse profite d'une dynamique vertueuse avec des avantages comparatifs, largement reconnus à l'échelle internationale et qui en font un territoire exportateur. Plus spécifiquement, l'agglomération toulousaine porte très largement ce mouvement avec la spécialisation du territoire sur quelques secteurs stratégiques, l'aéronautique en premier lieu, grâce à des grands comptes industriels et un écosystème économico-académique performant. Elle est aujourd'hui animée par une double intention : consolider les secteurs de pointe en accueillant de nouvelles entreprises et en accompagnant l'expansion des établissements déjà présents et se diversifier en développant des secteurs aux écosystèmes émergents grâce aux nombreuses compétences industrielles et technologiques acquises depuis des décennies.
La santé, la robotique, l'intelligence artificielle, les biotechnologies, le climat sont quelques exemples de filières en devenir, ciblées pour élargir le portefeuille économique de l'agglomération toulousaine.
La vitalité est moins importante sur les autres territoires même si certains démontrent une certaine attractivité (Montauban, Albi, ...). L'horizon de développement est moins large avec des stratégies ciblées sur quelques secteurs d'activités structurés autour des grands comptes implantés de longue date. Pour ces agglomérations, il s'agit d'abord de développer des stratégies d'attractivité à visée nationale, en complémentarité avec l'attractivité résidentielle et la mobilité à l'échelle du « grand territoire », et de consolider la position des fleurons locaux.

QUALIFICATION DU FACTEUR

Tendance lourde | Tendance émergente | Signal faible

MATURITÉ DU FACTEUR

Naissant | Croissant | **À maturité** | Déclin | Disparition

MAÎTRISE DU FACTEUR PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

L'évolution de ce facteur dépend des acteurs locaux mais aussi de la conjoncture et des stratégies des organisations nationales et internationales. Les centres de décision des grands organismes publics et des multinationales sont souvent situés en dehors de l'aire métropolitaine de Toulouse, à l'exception notable d'Airbus, et influe sur le sort de nombreux établissements secondaires locaux, de nombreux salariés, et plus globalement de l'attractivité et de la compétitivité locale. Pour le secteur public cela passe par exemple, par des politiques nationales (voire européennes) de transports, de fiscalité, et d'accompagnement des filières considérées comme stratégiques (souveraineté, innovation, ...).
Les acteurs locaux ont néanmoins un rôle à jouer pour « positionner » le territoire au sein du système économique mondialisé et développer, à partir des ressources et des compétences locales, une stratégie de développement économique. L'influence des collectivités locales repose sur deux leviers. La définition de stratégie de développement économique, prenant en compte à la fois, l'aménagement économique mais aussi l'accompagnement des filières considérées comme stratégiques est un premier instrument d'action publique. En complémentarité, le deuxième levier comprend un panel de politiques publiques qui interfèrent avec les besoins des entreprises : mobilités, soutien à l'emploi, formation, fiscalité, énergie, ...
Les entreprises locales, à travers les stratégies qu'elles développent, contribuent également au positionnement économique du territoire. Cela passe par les liens tissés avec le système académique, les relations développées avec les donneurs d'ordre et la sous-traitance ou encore par les complémentarités recherchées avec d'autres filières économiques présentes sur le territoire.

IMPACT DU FACTEUR SUR LE MODÈLE TERRITORIAL

L'ouverture du tissu économique local sur le système commercial mondial, ou sa rétraction pour se concentrer sur les besoins locaux, impacte le modèle territorial dans de nombreux domaines. Par exemple, cela influe directement sur des paramètres comme les ressources disponibles localement à travers les salaires ou la fiscalité. Cela affecte aussi l'offre de formation et de recherche, ainsi que la répartition des activités économiques entre les différents pôles urbains de l'aire métropolitaine. Le facteur a également des répercussions sur les besoins fonciers des entreprises, les besoins en équipements, ou encore les besoins en matière de transports de marchandises comme de personnes. Il s'agit de l'ensemble des composantes qui sont susceptibles de fournir au grand bassin toulousain, des avantages comparatifs à l'égard d'autres territoires pour améliorer l'attractivité dans le cadre de politique de souveraineté, d'attractivité ou de réindustrialisation.

IMPACT DU MODÈLE TERRITORIAL SUR LE FACTEUR

La capacité des territoires qui composent l'aire métropolitaine de Toulouse à s'inscrire dans une dynamique de réindustrialisation et plus largement à faire valoir leur attractivité est évidemment hétérogène. Au-delà de l'appréciation d'une attractivité absolue, il est à considérer que chaque territoire doit s'attacher à développer des leviers d'attractivité qui lui sont propres en mobilisant spécifiquement ses ressources économiques, naturelles, politiques, démographiques, etc. De ce fait, les territoires ruraux comme les territoires urbains, les villes moyennes comme les métropoles influencent ce facteur de manière différente. Les politiques publiques de cohésion, d'égalité ou d'équité territoriale jouent d'ailleurs un rôle important sur la capacité des territoires à mettre en exergue leurs avantages comparatifs et à s'inscrire dans la dynamique nationale ou internationale.

HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION

HYPOTHÈSE 1 : **hyperspécialisation dans le domaine de l'aérospatial.**

Connue en France et en Europe pour être la capitale du spatial et de l'aéronautique, Toulouse renforce sa position à l'horizon 2070. En développant la construction d'engins spatiaux et en multipliant les services exploitant ces nouveaux équipements, le tissu d'acteurs toulousains se densifie. En complément, la filière se développe aussi autour des applications issues du traitement des données spatiales dans des domaines comme l'observation de la Terre, la défense, les télécommunications, ...

L'aéronautique poursuit son développement en augmentant les capacités de production à Toulouse ainsi que dans les villes moyennes de l'aire métropolitaine, qui profitent du desserrement économique du fait de la pression foncière importante sur le cœur du territoire. Cette montée en cadence progressive s'explique par la croissance continue du trafic aérien mondial qui permet de faire, dans la deuxième partie du XXIème siècle, de l'agglomération toulousaine, le premier site de production d'aéronefs en Europe. Cette dynamique est permise par la décarbonation des modes de propulsion des avions y compris pour des vols long courrier. En tant qu'industrie « industrialisante », l'aéronautique permet de développer un réseau dense de sous-traitants qui génère sur l'ensemble des territoires le renforcement et la création de nombreuses PME et PMI industrielles à forte valeur ajoutée.

L'avionneur toulousain et les grands comptes de l'aéronautique renforcent leur position locale en mobilisant une grande partie des ressources disponibles (foncier, emplois, financement, ...) ce qui limite les capacités de développements d'autres filières. Cela confère à Toulouse une hyperspécialisation qui entraine la partie occidentale de l'Occitanie dans son sillage et rend le territoire plus fragile face aux crises du secteur aérien.

HYPOTHÈSE 2 : **diversification et transformation de l'économie toulousaine, vers une économie régénérative.**

Fort du constat d'une trop grande dépendance du territoire à l'égard de la filière aéronautique dont l'avenir est incertain avec la décarbonation des transports, les collectivités font le choix de diversifier l'économie locale en promouvant des filières innovantes permettant de se positionner avantageusement à l'échelle internationale et de générer des retombées pour le territoire. Après plusieurs décennies, cette stratégie permet de construire une économie plus diversifiée autour de quelques secteurs porteurs en lien avec la transition écologique, la santé, l'alimentation ou encore le numérique, ce qui ouvre de nouveaux marchés à l'international. Des écosystèmes se structurent avec la création de start-ups, le renforcement de l'offre de formations et de recherche académique, l'émergence de nouveaux « champions » locaux et l'accompagnement des acteurs publics.

Cette orientation stratégique inscrit le territoire dans la dynamique de réindustrialisation que connait la France depuis plusieurs décennies et permet de renforcer les complémentarités entre Toulouse et les villes moyennes, en s'appuyant sur les ressources (formations, énergie, eau, productions agricoles, desserte...) de chaque pôle urbain. Ce mouvement engage progressivement le territoire dans une dynamique d'économie circulaire matérialisant la volonté d'optimiser le prélèvement des ressources naturelles et les déplacements. En 2070, de nombreuses entreprises qui s'inscrivent au sein de filières innovantes, s'efforcent de déployer leur activité, en s'appuyant sur les fondamentaux de l'économie régénérative visant à mettre le vivant, avec ses limites et ses capacités de régénération, au cœur du processus décisionnel.

L'essor économique qui en résulte compense la stagnation voire le progressif déclin de la filière aéronautique. Il crée de nouveaux besoins pour le territoire en matière de mobilités à grande échelle, notamment pour le système logistique de l'aire métropolitaine et de foncier à destination des entreprises, dans un contexte de zéro artificialisation nette, entré dans les pratiques depuis deux décennies. Plus largement, il fait émerger de nouveaux défis pour répondre aux attentes des nouveaux habitants qui viennent soutenir ces nouveaux développements économiques en maintenant la qualité de vie du territoire.

HYPOTHÈSE 3 : **désindustrialisation / délocalisation.**

La compétitivité des territoires de l'aire métropolitaine à l'échelle européenne et internationale s'estompe au fil des années dans un mouvement qui touche de nombreuses régions françaises. Une nouvelle vague de désindustrialisation touche alors les villes moyennes comme la métropole toulousaine sans épargner les secteurs d'activités jusqu'ici les plus porteurs (aéronautique, transport, santé, systèmes embarqués, ...). Il ne demeure sur le territoire que quelques centres de décision et centres de recherche pour des activités de R&D mais l'essentiel de la production ou des activités tertiaires, a été délocalisé vers des pays aux coûts de production moins élevés.
L'économie toulousaine se rapproche de celle des villes moyennes avec un tissu économique essentiellement tourné vers les besoins de ses habitants et des touristes (santé, action sociale, commerce, administration, BTP, logistique...). Une réorientation de l'emploi est indispensable pour compenser les départs d'entreprises, et le territoire perd son attractivité démographique auprès des actifs et des étudiants.
La désindustrialisation qui touche les principales zones économiques de l'agglomération toulousaine entraîne l'apparition de nombreuses friches tant industrielles que tertiaires. Ces bâtiments laissés vacants peinent à retrouver une destination économique et les fonciers concernés sont reconvertis le plus souvent en zones résidentielles ou renaturés

RESSOURCES

- Les grands défis économiques
  Rapport d'Olivier Blanchard et Jean Tirole, 2021
- Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation
  Région Occitanie, 2022
- Toulouse, territoire d'avenir
  Rapport de la Commission présidée par Marion Guillou et parrainée par Jean Tirole, 2020
- Refaire de l'industrie un projet de territoire
  La Fabrique de l'Industrie, 2023
- L'industrie aéronautique, une activité du passé, vraiment ?
  Xavier Petrachi, Gabriel Colletis, 2020
- Crise de la Covid : Des pistes pour un redécollage de l'économie en Occitanie
  Le livre Blanc TOMPASSE, 2021
- L'entreprise à visée régénérative : fondamentaux et pionniers. Christophe Sempels, LUMIA, 2024